



CRAAD-OI
Centre de Recherches et d'Appui pour les
Alternatives de Développement - Océan Indien

RSCDA-IO
Research and Support Center for
Development Alternatives - Indian Ocean



Communiqué

NON A LA PERSECUTION A L'ENCONTRE DES DEFENSEURS DES DROITS DES COMMUNAUTES RIVERAINES FACE A LA REPRISE DE L'EXPLOITATION AURIFERE ILLEGALE DES OPERATEURS CHINOIS DANS LE DISTRICT DE MANANJARY

Dans plusieurs communiqués publiés depuis le mois d'octobre 2016, le CRAAD-OI et ses partenaires avaient dénoncé les violations de la loi et des droits humains fondamentaux des communautés riveraines avec l'impunité accordée aux opérateurs du projet d'exploitation aurifère chinois dans les communes de Vohilava et d'Ambaladara du district de Mananjary dans la région VatovavyFitovinany.

Par la suite, le Chef de Région et les responsables de l'Office National pour l'Environnement avaient ordonné l'arrêt de cette exploitation qui est non seulement illégale, mais qui continue à causer de graves dangers liés à l'utilisation du mercure par les opérateurs chinois. Après un arrêt de quelques mois, en dépit de ces interdictions, l'exploitation aurifère a repris dans la commune de Vohilava, selon une information transmise récemment par la population à l'antenne régionale de l'Observatoire Indépendant des Droits Economiques Sociaux et Culturels à Madagascar (OIDESCM) coordonné par le CRAAD-OI.

En outre, les habitants d'Ambaladara contestent énergiquement la ré-installation par les mêmes opérateurs chinois de leurs machines pour reprendre leurs activités d'orpaillage dans cette localité située dans la commune rurale de Marokarima.

Cette reprise de l'exploitation aurifère a été annoncée à la population locale au cours d'une réunion publique organisée le 27 septembre 2017 à Vohilava par une délégation dirigée par une autorité locale, qui a informé la population que l'entreprise chinoise a été autorisée à reprendre ses activités d'exploitation aurifère, mais sans montrer au public ladite autorisation.

Afin d'exercer son droit de vérifier cette allégation, Mr. RALEVA, membre du groupe Justice et Paix et de l'antenne régionale de l'OIDESCM, avait sollicité de la délégation la production des papiers administratifs relatifs à ladite autorisation. Cette intervention lui a valu d'être séquestré la nuit du 27 septembre 2017, puis d'être transféré le lendemain à Mananjary où il avait été en garde à vue pendant cinq jours. Ce 03 octobre, il a été mis en prison en attendant le procès.

De surcroît, plusieurs personnes ont été menacées d'être arrêtées au motif qu'elles entravent les activités d'orpaillage des opérateurs chinois dans la rivière d'Isaka qui traverse la commune rurale de Vohilava.

Face à ces abus et à la persécution à l'encontre des défenseurs des droits des communautés riveraines, le CRAAD-OI et ses partenaires se joignent à ces communautés pour condamner avec la plus grande vigueur les agissements des autorités locales concernées qui veulent à tout prix que les opérateurs chinois reprennent leurs activités illégales d'exploitation aurifère en toute impunité.

Nous rappelons aux autorités que la population des communes concernées est fortement mobilisée et déterminée à obtenir justice, et qu'elles ont le devoir de répondre à sa demande exprimée depuis plusieurs mois de mettre fin à cette intolérable impunité et de respecter ses droits fondamentaux.

Nous nous joignons également à tous ceux qui défendent les droits humains pour alerter les autorités concernées à tous les niveaux au sujet de la fermeture de l'espace démocratique et des risques de plus en plus élevés auxquels sont confrontés les citoyens malagasy du simple fait qu'ils défendent les communautés affectées par les opérations minières dans diverses régions de Madagascar.

Nous réclamons la libération immédiate de Mr RALEVA

- pour qu'il puisse préparer sa défense en toute liberté en attendant son procès, car il n'a fait qu'exercer son droit de citoyen à l'information sur les projets qui concernent la vie de sa communauté ;
- et pour qu'il puisse continuer ses activités méritantes de défenseur de droits de l'homme et d'activiste exigeant le respect des lois par tous.

3 octobre 2017

Pour Le Centre de Recherches et d'Appui pour les Alternatives de Développement -
Océan Indien (CRAAD-OI)
Randriamaro Zo, Coordinatrice
craad.madagascar@gmail.com ; <http://craadoi-mada.com>

Pour le Collectif pour la défense des terres malgaches - TANY
Rakotondrainibe Mamy, Présidente
patrimoine.malgache@yahoo.fr ; <http://terresmalgaches.info>